

## Objectifs

- Etre capable de maîtriser la réglementation DT-DICT et le guide technique,
  - Savoir appliquer la réglementaire de la réforme DT-DICT des exigences de l'examen AIPR Encadrant,
  - Se préparer à l'examen AIPR Encadrant,
- Cette formation inclut l'examen AIPR Encadrant.



## Public

Toute personne chargée par le responsable de projet d'encadrer la mise en œuvre de travaux à proximité de réseaux aériens ou souterrains, maîtres d'œuvre, exploitants, maître d'ouvrages et personnels techniques des collectivités territoriales, bureaux d'études spécialisés.

Encadrant : personne assurant l'encadrement de travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens : chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux.



## Pré-requis

Connaissances préalables requises dans le vocabulaire et les techniques d'exécution associées aux ouvrages de réseaux aériens et souterrains.

Se munir OBLIGATOIREMENT d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport pour se présenter à l'examen.



## Modalité d'organisation

Formation en groupe de 5 à 10 personnes,  
En présentiel



## Durée - Lieu

**Durée** : 6h (examen blanc inclu) +  
1h d'examen réel soit 1 jour

**Lieu** : Centre de formation  
ou site client



## Intervenant(s)

Intervenant expert dans le domaine, titulaires des  
compétences requises pour les formations AIPR



## Attribution finale

Une attestation de compétence est délivrée si  
réussite à l'examen final, permettant à  
l'employeur de délivrer l'A.I.P.R Encadrant.

## Délaï Accès - Positionnement

Délaï accès : 5 jours mini en intra / 1 jour en inter, selon disponibilité planning

Positionnement : entretien / étude faisabilité

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Le site est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Une étude est faite au cas par cas pour tout autre besoin ou compensation nécessaire.

## Contenu

### PARTIE THEORIQUE 6H

#### Rappel de la réglementation concernant les interventions sur le domaine public

Le rôle du maître d'ouvrage

Les autorisations nécessaires pour intervenir sur le domaine public

#### Principes de la réforme

Les principes de l'évolution réglementaire

Les ressources documentaires sur la réforme

Les textes réglementaires et le calendrier de la réforme

Le guichet unique : utilisation en direct

La terminologie utilisée à travers la réforme

La prévention des dommages : la certification des prestataires de détection et de géo-référencement des réseaux, la formation et

l'habilitation du personnel

#### Principaux points de la réforme

La particularité des travaux à proximité de réseaux électriques

Le formulaire commun DT-DICT

Le récépissé commun DT-DICT et les délais à respecter

La déclaration conjointe DT-DICT

Le cas des travaux urgents : les Avis de Travaux Urgents (A.T.U.)

Le constat contradictoire (endommagement d'un réseau) et l'arrêt de chantier

Le marquage-piquetage

Les opérations de localisation, les Investigations Complémentaires (IC), les Clauses Techniques et Financières (C.T.F.)

#### Enjeux de la cartographie des réseaux dans le cadre de la réforme

#### Conséquences de la réforme pour la Collectivité

Les nouvelles obligations et responsabilités

Le nouveau rôle dans la prescription administrative et technique

#### Examen blanc en conditions réelles

#### Examen QCM (1 heure)

#### Examen de compétences par QCM AIPR

L'ensemble du guide technique concernant l'AIPR Encadrant est traité dans cette formation.

Tous les points abordés lors de la formation sont agrémentés de questions issues de la totalité des QCM de l'examen final Encadrant.

## Renouvellement

L'attestation de compétence AIPR Encadrant a une validité de 5 ans à compter de sa date de délivrance (J-1)



## Evaluations

**Auto-évaluation de positionnement en entrée et en sortie de formation** : questionnaire,

**Evaluation en cours de formation** : exercices, examen AIPR blanc

**Evaluation finale** : questionnaire dématérialisé : 40 questions sous forme de questionnaire à choix multiples - Evaluation : 1 heure

Déroulement : Le QCM se déroule sur une tablette ou un ordinateur connecté à la plateforme QCM du MEDDE via Internet.

**Evaluation "à chaud" sur la qualité globale de la formation** : questionnaire dématérialisé



## Moyens techniques

En centre de formation : salle équipée (télévision, tables, chaises, tablettes numériques)  
Si dans vos locaux : étude de faisabilité au préalable



## Méthodes pédagogiques

Tour de table afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire, d'adapter son déroulé pédagogique, et aborder progressivement tous les points du programme.  
Apport théorique à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices en groupe (étude de cas, vidéos, schémas...), d'échange d'expériences et de démonstration.

## Contacts

Par mail : [deltaforma-centre@orange.fr](mailto:deltaforma-centre@orange.fr) ou téléphone / Responsable pédagogique 02 54 07 81 39



**AIPR**

Association d'Intervenants et Formateurs des Bâtiments

Centre d'études n° 325



construire sans détruire



26B rue Hubert le Sellier de Chézelles - 36130 DEOLS

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 256 100 762 61 auprès du préfet de région Basse Normandie

SARL au capital de 14000€ - SIREN 508 094 265 - APE 8559 A

PRO-AIPRE-01 160621